

## AVIS À LA POPULATION

La séance du conseil de la MRC de La Haute-Gaspésie, siégeant pour l'administration des territoires non organisés, se tient devant public. L'enregistrement audiovisuel de la séance est disponible sur le site Web de la MRC environ 24 heures après la tenue de la séance.

Si vous désirez vous adresser au conseil, vous pouvez le faire par courriel [greffe@hautegaspesie.com](mailto:greffe@hautegaspesie.com)



Séance ordinaire du conseil de la MRC de La Haute-Gaspésie,  
siégeant pour l'administration des territoires non organisés

Mercredi 10 juillet 2024, 19 h 15, salle de conférences du centre administratif MRC  
464, boulevard Sainte-Anne Ouest, Sainte-Anne-des-Monts

### Projet d'ordre du jour

N°	Sujet (TNO)	Discussion	Information	Décision	Résultat/suivi	Proposeur Proposeuse
1	Vérification du quorum et ouverture de la séance		x		Heure :	
2	Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 10 juillet 2024			x		
3	Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 juin 2024			x		
4	ADMINISTRATION GÉNÉRALE					
4.1	Approbation du rapport des impayés et déboursés directs du 1 <sup>er</sup> au 30 juin 2024			x		
4.2	Soumissions pour un système de bandes pour patinoire à Cap-Seize			x	Information sur place	
5	AFFAIRES NOUVELLES					
5.1						
5.2						
5.3						
6	Période de questions	x			Heure :	
7	Levée de la séance			x	Heure :	